

## CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

### DÉLIBÉRATION n° 2019/11/26-17

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 26 novembre 2019,

**Vu** les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

**Vu** le code de l'Éducation,

**Vu** l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 08 novembre 2019 portant sur l'objet de la présente délibération,

### **DÉCIDE :**

**Objet : Accès en Master 1 et 2 pour l'année universitaire 2020/2021 : capacité d'accueil, modalités d'analyse des candidatures, dates des campagnes.**

Le conseil d'administration approuve les conditions d'accès en Master 1 et 2 pour l'année universitaire 2020/2021 : les capacités d'accueil, modalités d'analyse des candidatures, dates des campagnes, tel qu'annexé à la présente délibération.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité.**

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 34

Fait à Marseille, le 26 novembre 2019

Simone BONNAFOUS  
Administrative Provisoire  
d'Aix-Marseille Université

